

Challenge déchets

Durée du projet :
de janvier à juin 2018

Niveau : CE2



Défi interclasses

Le contexte

Pour la quatrième année consécutive, le SIGIDURS renouvelle son challenge sur les déchets. Cet événement complète les animations scolaires proposées par le Syndicat auprès des classes de CE2.

Face au succès rencontré lors des précédentes éditions, plusieurs dates sont proposées en 2017.

Le projet scolaire

Le temps d'une matinée, selon la date qui vous aura été attribuée par le SIGIDURS, les classes sélectionnées devront restituer ce qu'elles ont appris en animation.

Sous forme de jeu télévisé, l'événement s'articulera en 3 manches entrecoupées par des saynètes et tours de magie sur le thème des déchets bien sûr !

Au cours des manches, un présentateur posera une série de questions aux élèves porte-paroles (2 élèves par manche et par classe). Ils devront appuyer le plus rapidement possible sur leur buzzer afin de donner la réponse.

Un élève par classe aura pour mission de comptabiliser les points de son équipe.

La classe qui aura donné le plus de bonnes réponses remportera le trophée « Challenge Déchets » du SIGIDURS.

Une mise en scène et des jeux de lumière rythmeront ces spectacles offerts par le SIGIDURS.

Les objectifs

Ce projet a pour objectifs pédagogiques de :

- ▶ Acquérir et restituer ses connaissances sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets ;
- ▶ Travailler en groupe sur un projet commun ;
- ▶ Développer des projets ludiques et pédagogiques ;
- ▶ Favoriser les échanges entre les différents établissements scolaires du territoire du SIGIDURS.

Le partenariat

Le SIGIDURS assurera le pilotage et le bon déroulement du projet. Il fera bénéficier les enseignants d'un accompagnement méthodologique et pédagogique, et apportera son savoir-faire sur son domaine de compétences.

Cet événement pérago-ludique sera animé par un professionnel, les animatrices du SIGIDURS et un ou des artiste(s) chevronné(s).

Le financement

Les frais de transport, le recours à des artistes et l'achat de matériels seront pris en charge par le Syndicat, dans la limite du budget alloué à l'opération.

L'organisation du projet

Le projet respectera les étapes et le planning* suivants :

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Réunion de présentation						
Séances de sensibilisation sur les déchets						
Visite des installations du SIGIDURS						
Choix des portes-paroles						
Révision des élèves						
Challenge Déchets						

* Ce planning est susceptible d'être modifié afin de prendre en compte les contraintes des différents acteurs.

Une première réunion de présentation et d'organisation se tiendra en début de projet au SIGIDURS avec les différents partenaires

Puis, les élèves seront sensibilisés au cours de 4 séances d'animations sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets. D'une durée d'1h30 chacune, elles auront lieu en classe. La séance 4 sera réservée à la révision des connaissances sur les déchets à partir d'un jeu collectif.

Une fois sensibilisés, les élèves devront s'entraîner, avec l'aide de l'enseignant, à partir des informations apportées en animation et de leurs recherches personnelles.

Le jour du Challenge, les enfants seront réunis dans une salle de spectacle. Le lieu de l'événement sera communiqué aux enseignants lors de la réunion de présentation. Chacune des classes sera identifiée par un code couleur (t-shirt, foulard) et devra trouver un cri d'encouragement.

Les enseignants devront prévoir un minimum de 2 accompagnateurs par classe ainsi qu'un pique-nique prévention « zéro déchet » !

Enfin, une visite des installations de traitement des déchets du SIGIDURS pourra être proposée pour compléter les animations et permettre aux enfants de mieux appréhender la gestion des déchets.

La valorisation du projet

Le projet sera valorisé dans les établissements participants par de l'affichage, mais également sur le site internet du SIGIDURS.

Dans le cadre des programmes scolaires de français, les élèves pourront rédiger un courrier qui décrira le projet et invitera le maire de la commune, ainsi que le service communication, à participer à l'événement final.

L'information pourra par ailleurs être relayée dans le bulletin municipal de la ville par un article rédigé par les enfants, accompagné de photos (sous réserve de l'accord de la collectivité).

Pour découvrir cet événement en images, visualisez la bande-annonce et des extraits du «Challenge Déchets 2016» sur le site www.sigidurs.fr à la rubrique «Animation».